

Festival BD

Rendez-vous en ligne !



Finances 22

Orientations budgétaires

Finaliser le projet de territoire, assurer un niveau exceptionnel d'investissement : 2021 est une année charnière pour l'action intercommunale.

Habitat 30/31

Amélioration de l'habitat

Propriétaires des communes de la CABA : des aides aux travaux sont disponibles dans le cadre de l'OPAH 2017-2021. Explications !

Merci à toutes et à tous !



© Christian Genot - Maire d'Aurillac

cités physiques, je fais encore des séances de rééducation sur Aurillac.

Cet événement m'a fait prendre pleinement conscience de l'importance de la vie et de son caractère fragile et aléatoire. Aussi, dans cette période toujours fortement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, je ne peux que vous inciter à la prudence face à cette terrible maladie, au respect des gestes barrières et à prendre soin de vous et de vos proches.

Durant ces deux derniers mois, vous avez pu constater combien vos élus étaient à la hauteur de l'enjeu et de la confiance que vous avez placée en eux. Je tiens sincèrement à les féliciter et à les remercier pour leur engagement sans faille au service de leurs administrés.

J'adresse des remerciements particuliers à Bernard BERTHELIER et à Christian POULHÈS qui, durant mon absence, ont respectivement conduit les affaires municipales et communautaires.

Ensuite, dans le contexte actuel, je veux saluer les agents de la

Ville d'Aurillac, de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et du Centre Communal d'Action Sociale, qui œuvrent, avec professionnalisme, responsabilité et humanisme, pour faciliter le quotidien de nos concitoyens. Face à une situation inédite et durable, chacun d'entre eux fait preuve d'un remarquable sens du service public.

Enfin, je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour vos nombreux témoignages de soutien. Je n'ai pas pu répondre à tout le monde et je m'en excuse. Sachez qu'ils m'ont fait chaud au cœur et m'ont considérablement aidé à traverser cette épreuve.

Aujourd'hui, je reprends progressivement mes fonctions électives, pour construire avec vous l'avenir d'Aurillac et de son agglomération. Vous pouvez compter sur moi.

Pierre MATHONIER
Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

Actualités	04	Souleyrie	24	Tourisme	33
Portfolio	10	Transports	26	Communes	35
Dossier	15	Inondations	28	Marchés	38
Economie	23	Urbanisme	29	Infos pratiques	39

ARRIVAGE DE MOTOBINEUSES

MOTOBINEUSE ROQUES ET LECŒUR RL 711
à partir de **529 €**

MOTOBINEUSE STAUB 1941R
à partir de **479 €**

N'OUBLIEZ PAS CANTAL LOISIRS VOUS PROPOSE SON SERVICE DE LOCATION

Tarifs consultables en magasin selon la durée de location
D'autres produits disponibles à la location

L'Expertise de vos Parcs et Jardins

ZA des 4 chemins - 15250 Naucelles
www.cantal-loisirs.fr - 04 71 64 99 00

Votre nouveau "SHOP"
ZA - Comblat le Chateau
15800 Vic-sur-Cère - 09 72 42 11 82

Expert en Matériel de Jardin

SOULIER

**3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00**

Ilot des Frères Charmes AURILLAC

RESINTEL

VOS RESEAUX INTELLIGENTS

NOS SOLUTIONS

Téléphonie professionnelle
(Mitel Silver Partner)

Détection incendie

Opérateur télécom

Vidéo protection

Réseaux informatiques

Contrôle d'accès

Wifi / Wimax

Alarme intrusion

Câblage cuivre / optique

Sonorisation

Appel malade

Visioconférence

NOS COMPÉTENCES

audit & expertise

conseil & accompagnement

étude technique

installation & intégration

formation

maintenance & réparation

finance & location

5, av. des Pupilles - 15000 Aurillac - resintel.15@resintel.fr
04 71 48 62 00 www.resintel.fr

Fonctionnement des services de la CABA

Comme depuis le début de la crise sanitaire, la CABA continue d'adapter le fonctionnement de ses services. L'accueil téléphonique reste assuré au 04 71 46 86 30, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30.

Il est demandé de privilégier l'échange par mail avec les services administratifs et techniques, ou d'utiliser l'adresse contact@caba.fr. De nombreuses démarches en ligne sont également disponibles sur la plateforme [eservices.caba.fr](https://www.eservices.caba.fr). Un accueil physique



peut être assuré uniquement sur rendez-vous, dans des bureaux dédiés ; le port du masque est obligatoire, ainsi que le respect de la distanciation sociale et des gestes barrière.

Les déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins restent ouvertes du lundi au samedi, de 8 h à 18 h. Les transports en commun fonctionnent selon leurs horaires habituels, de même que l'accueil de l'aéroport (adapté si besoin au programme des vols). La Médiathèque du Bassin d'Aurillac a adapté ses horaires au couvre-feu (ouverture et fermeture anticipées d'une demi-heure). Comme tous les équipements sportifs, le Centre Aquatique doit rester fermé.

Les personnels de la CABA qui ne peuvent assurer pleinement leurs missions en raison du contexte sanitaire sont appelés en renfort dans d'autres services. Des agents du Centre aquatique interviennent même au centre de vaccination du Centre Hospitalier, pour appuyer la gestion des appels et des prises de rendez-vous (*notre photo*). L'occasion pour eux « d'apporter un soutien durant cette crise sanitaire et de vivre une autre expérience professionnelle ».

Eaux pluviales urbaines Transfert de compétence

Depuis le 1^{er} janvier 2020, dans le cadre de la loi NOTRe, la gestion des eaux pluviales urbaines auparavant du ressort des Communes est devenue une compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération. Service public distinct de l'assainissement des eaux usées, il correspond à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines.

Ce transfert de compétence nécessite tout d'abord de réaliser un diagnostic de l'existant. Pour cela, depuis le début d'année 2021, des réunions d'échanges ont lieu entre les équipes eau/assainissement de la CABA et les 25 Communes afin de réaliser un état des lieux technique des réseaux et ouvrages associés (ex. : collecteurs, bassins d'orage). Une seconde phase prévue jusqu'en sep-

tembre 2021 permettra de définir les charges financières et humaines pour mettre en œuvre ce transfert. Pour l'accompagner dans cette démarche, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a fait appel au bureau d'études « Setec hydratec » et aux cabinets conseil « Partenaires Finances Locales » et « Landot & associés ». Un travail dont le coût est soutenu à 50 % par l'Agence de l'Eau.



7 Petites Villes de demain

Renforcer « l'armature territoriale », c'est-à-dire les communes exerçant des fonctions de centralité : c'est un des enjeux repéré dans le Schéma de Cohérence Territoriale, qui a été décliné dans notre Plan local d'urbanisme intercommunal. Et c'est l'objectif du programme « Petites Villes de demain » lancé à l'automne 2020 par l'Etat via l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires.

Les centres-bourgs jouent en effet un rôle spécifique en matière d'habitat, de commerce, de services et équipements de proximité, et plus largement de structuration du territoire intercommunal. Sur 6 ans, le dispositif va apporter des financements mais aussi de l'ingénierie dans de multiples domaines : habitat, rénovation énergétique, soutien au commerce, équipements publics, mobilités, etc. Complémentaire à « Action Cœur de Ville » (qui concerne Aurillac et Arpajon-sur-Cère), le programme cible les communes de moins de 20 000 habitants et vise à participer à la relance et à la transition écologique.

Dans le Bassin d'Aurillac, 7 Communes ont été retenues : Jussac, Naucelles, St-Paul-des-Landes, St-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Vézac, Ytrac, conjointement



avec la CABA. Après une première phase d'études, elles vont élaborer une convention : elle programmera les projets que les Collectivités conduiront dans le cadre de leurs compétences respectives. Des opérations qui s'inscriront, bien sûr, en cohérence avec la dynamique du Développement communal et le projet de territoire en cours d'élaboration (*lire aussi p. 22*).

Coopération intercommunale Informations partagées

Lors du premier confinement, en mars 2020, des services spécifiques se sont développés entre la CABA et ses Communes en particulier via les outils numériques. Ces initiatives se sont traduites notamment par des partages de contenus et d'activités d'accompagnement élaborés par la Médiathèque et le Centre Aquatique, diffusés sur les sites Internet et pages Facebook.

Ces échanges existaient déjà au travers d'un outil mutualisé de création de site Internet ou des magazines et bulletins. Afin de les renforcer et de les structurer, la CABA et ses Communes ont décidé de mettre en place une charte de coopération et de partage de contenus. Un temps de travail animé par Nathalie Gardes, Vice-Présidente en charge de la Communication et des NTIC, et les services Communication et DSI a réuni en février élus et agents territoriaux.

Ces pratiques communes vont notamment permettre d'enrichir l'information aux habitants, en optimisant sa diffusion et son efficacité sur les différents sites internet et réseaux sociaux. En facilitant les échanges et favorisant le partage d'expérience, cette démarche participe aussi à la réponse aux enjeux de proximité pour les usagers, et d'attractivité pour le territoire.



Centre Aquatique A la chaleur du bois



Le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac va bénéficier du chauffage du réseau de chaleur bois actuellement en cours de déploiement sur la Ville d'Aurillac. Supervisé par Engie, ce raccordement s'est traduit par la déconnexion d'une des deux chaudières gaz, qui a été remplacée par un « skid » (module de chauffage) relié au réseau d'Aurillac Chaleur Bois (ACB). La seconde chaudière, mise à l'arrêt, est pour l'instant conservée. Ce choix de la Collectivité va permettre de limiter les coûts de maintenance, de même que ceux liés à la fourniture d'énergie.

Pour rappel, le chauffage du Centre Aquatique est assuré par des centrales

de traitement d'air double flux dans les différents espaces mais aussi par des planchers chauffants sur l'ensemble des plages. Des échangeurs individuels de chaleur permettent, eux, d'assurer le chauffage de chaque bassin avec des températures différenciées.

Pour fournir l'énergie nécessaire à l'équipement, le réseau de chaleur que la CABA a déployé en 2011 entre l'incinérateur de la station de traitement de Souleyrie et le Centre aquatique sera toujours utilisé en priorité. L'énergie qu'il produit permet de couvrir en moyenne 40 % des besoins annuels du Centre aquatique. A terme, le réseau de chaleur bois doit fournir le complément, comme le faisaient jusqu'à présent les chaudières gaz.

Vie Etudiante Inscriptions

Futur étudiant : c'est déjà le moment de vous inscrire pour la rentrée prochaine ! Vous avez jusqu'au 11 mars pour formaliser vos vœux de formation sur parcoursup.fr puis jusqu'au 8 avril pour finaliser votre dossier. Pour vos demandes de bourses et/ou de logement, vous pouvez le faire via le Dossier Social Etudiant (DSE) sur le site messervices.etudiant.gouv.fr Munissez-vous de l'avis fiscal sur les revenus 2019 de la famille et de votre numéro INE figurant sur votre carte étudiant ou sur votre confirmation d'inscription au baccalauréat (n°BEA).

Si vous avez besoin d'aides ou de conseils, le Point Information Jeunesse (PIJ) situé à la Médiathèque, est relais CROUS. L'animatrice peut vous accompagner dans la constitution et le suivi personnel de votre DSE.

☎ 04 71 46 86 20
✉ pj@caba.fr
📘 fb.com/pijcaba

Théâtre, musées Respirons !

Période difficile... Mais les acteurs de la culture multiplient les stratagèmes pour garder le contact et nourrir nos envies d'évasion !

Ainsi le Théâtre d'Aurillac bruisse-t-il du travail de compagnies de théâtre ou de danse accueillies en résidence de travail (photo : Collectif A/R, répétition pour création qui sera présentée au Théâtre le 25/09/21 en partenariat avec la Biennale de la Danse de Lyon). Des formations « son et lumières », conduites par les techniciens du lieu, ont également été proposées début février à des artistes locaux. Et sur Internet, le Théâtre diffuse des contenus sonores ou audiovisuels : vidéos d'artistes ; extraits ou replay de spectacles ; podcasts des « Trois Contes » de Flaubert enregistrés par des lycéens de Pompidou et Duclaux, des jeunes en service civique et des étudiants de l'IUT Bio.



Côté Musées d'Aurillac, même volonté de nous ouvrir des fenêtres sur le web. « #lesMuseesdAurillacchezNous » regroupe un bel éventail de propositions : ateliers fusain ou mangeoire pour oiseaux, visite de l'exposition « Paysages cantaliens... », lecture d'une « Histoire qui fait (un peu) peur » de Charlotte (11 ans), découverte d'une œuvre avec des lycéens de Duclaux... N'hésitez pas : c'est gratuit, et ça fait du bien !

📄 theatre.aurillac.fr - 📄 musees.aurillac.fr

Rendez-vous(s)

En janvier, février, mars, avril, juillet et même septembre, octobre : le planning des résidences de compagnies au Parapluie se remplit... « *Les projets et les imaginaires des artistes nous stimulent et donnent cruellement envie, (...) le désir de retrouver nos publics devient brûlant. (...) Quand et comment pourrions-nous imaginer nos grandes retrouvailles à Aurillac ?* »

A la question qu'elle se posait, l'association Eclat organisatrice du Festival international de théâtre de rue a répondu : « *en août 2022* ». Fidèles, les partenaires (dont la CABA) ont réaffirmé leur soutien.

Et pour l'été 2021, un rendez-vous intermédiaire nous sera proposé, mêlant spectacles ici et là, et rencontres professionnelles dans des formats adaptés aux exigences du moment.

Rendez-vous, donc, pour Les Rencontres d'Aurillac du 12 au 21 août 2021 !

📄 aurillac.net

Terre de Jeux

Quatre équipements du Bassin d'Aurillac ont été retenus pour devenir Centres d'accueil et d'entraînement dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 ». Dès cet été, l'Épicentre pourrait accueillir des délégations de BMX. Le Stade Jean Alric a été choisi pour le rugby à 7, le Stade Marie-José Percec pour les disciplines olympiques et paralympiques d'athlétisme et enfin le Centre Omnisports de la Vallée de l'Authre pour le tennis de table paralympique.

Des plaquettes de présentation de ces 4 équipements ont été réalisées pour promouvoir nos lieux et notre territoire auprès de l'ensemble des fédérations nationales et internationales. Chacune d'elle pourra ainsi prendre connaissance des plans et prestations techniques des lieux, mais aussi des services et attraits touristiques alentour. Car venir s'entraîner dans le Cantal a de multiples atouts ! Des contacts sont déjà en cours avec les fédérations de BMX, rugby à 7 et sport adapté de tennis de table.



Cancer : faites-vous dépister !

Savez-vous que le dépistage permet de détecter certains cancers avant l'apparition de symptômes ? De pouvoir mieux les soigner pour limiter les séquelles liées aux traitements ? Et même parfois d'éviter l'apparition de la maladie ?

A chaque âge son dépistage !

Col de l'utérus : tous les 2 ans pour les femmes de 25 à 30 ans, et tous les 5 ans de 30 à 65 ans.
Sein : tous les 2 ans pour les femmes de 50 à 74 ans.

Colon-rectum : tous les 2 ans pour les femmes et les hommes de 50 à 74 ans.

Malgré la pandémie de COVID-19, il est important d'honorer ces rendez-vous ; les structures médicales mettent tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires. Parlez-en à votre médecin traitant. Pour toute question, contactez le Centre de Dépistage régional au ☎ 04 73 43 06 60 ou par mail à ✉ contact.cantal@depistagecanceraura.fr. Plus d'infos sur 📄 www.depistagecanceraura.fr.

PASSEZ UN HIVER SEREIN
BIEN INSTALLÉ ET BIEN ENTOURÉ



Résidence Orlhac

Bien plus qu'un appartement

Des appartements
conçus pour vous

- ✓ SÉJOURS SUR MESURE
- ✓ DURÉE DE VOTRE CHOIX
- ✓ UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE ET ATTENTIVE
- ✓ SERVICES ADAPTÉS À VOS BESOINS

Un conseil, une information,
une visite personnalisée ?

Contactez-nous au

☎ 04 71 63 41 54

www.residence-orlhac.fr

53 boulevard Jean Jaurès, 15000 Aurillac

Un car à nos couleurs !

C'est lors du premier déplacement des joueurs du Stade Aurillacois de l'année 2021, à Rouen, qu'a été dévoilé le nouveau covering de leur car, en présence des représentants de la CABA, du Club et de la société STAC Transports.



Côté montée, ce sont les couleurs du club, un joueur en pleine action sous les acclamations. Côté route, quelques aperçus sur notre territoire et ses passionnants attrait. Et à l'arrière, honneur à la famille des supporters qui pousse dans l'antre du Stade Jean Alric ! Ce covering valorisant le Bassin d'Aurillac et son club emblématique a été réalisé dans le cadre du marché de prestations de communication entre la SAOS Stade Aurillacois Cantal Auvergne et la CABA, qui poursuit ainsi son accompagnement du club. Il a été conçu par le service Communication de la CABA et mis en œuvre par la société Osmose. Ainsi, en déplacement, le Stade Aurillacois véhicule l'image de notre territoire ! A découvrir en images sur caba.fr

L'actu de l'Épicentre

Malgré le contexte sanitaire qui ne permet pas la pratique du skate ni du BMX à l'intérieur de l'Épicentre, Session Libre continue d'entretenir le lien avec ses adhérents.

Sur le web, l'association nous a invité début février dans l'univers d'Haziel Dechavigny, un jeune pratiquant du cru. Découvrez son portrait sur sessionlibre.com et fb.com/sessionlibre. D'autres focus seront à découvrir très prochainement pour valoriser ces jeunes qui font vivre le lieu. A l'intérieur de l'Épicentre, Session Libre rénove la partie street, pour que ses adhérents puissent profiter d'une aire de pratique neuve à la réouverture.

Love Mi Tendeur Secouristes

En raison des consignes sanitaires nationales, l'association Love Mi Tendeur est privée de ses deux activités principales : l'organisation de concerts et la gestion de répétitions. Ainsi, le concert *Les Agités du Local* prévu à Naucelles dans le cadre d'Hibernarock en février a été repoussé au 15 octobre 2021.

Aussi l'association, gestionnaire des studios de musique amplifiée Le Chaudron, en a profité pour organiser fin février une formation dont elle a entièrement pris en charge le coût. Ce sont donc 7 bénévoles actifs qui ont été formés à être sauteur secouriste du travail (SST).



© Love Mi Tendeur

En plus d'apporter des compétences supplémentaires à ces derniers, et de sécuriser un peu plus les futurs concerts, ce temps a permis de se retrouver et de garder le lien social avec les forces vives qui sont indispensables à la vie de l'association.

STAP 15



TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

votre
publicité

ici ?

contactez-nous

Régie Publicitaire
Thierry Bonnet
Aurillac Développement
Tél : 06 72 86 02 46

Flori.... neige !

Cristaux étincelants, surprenants scintillements, cimes enneigées, silhouettes givrées, horizons immaculés... : ponctuels au rendez-vous de l'hiver, la neige et le froid ont redessiné nos paysages quotidiens. Balade dans le Bassin d'Aurillac recouvert de son manteau blanc... (merci aux photographes !).



Jussac
10 janvier 2021
© Sabrina Cambon



Giou-de-Mamou
1^{er} janvier 2021
© Ludovic Laporte



Marmanhac
12 janvier 2021
© Mairie de Marmanhac



Labrousse
1^{er} janvier 2021
© Mairie de Labrousse

Lacapelle-Viescamp
12 janvier 2021
© Mairie de Lacapelle-Viescamp



Crandelles
11 janvier 2021
© Lou Cassan Peuchlestrade





Lascelles
1^{er} janvier 2021
© Stéfanie Gérard



Yolet
1^{er} janvier 2021
© Mairie de Yolet



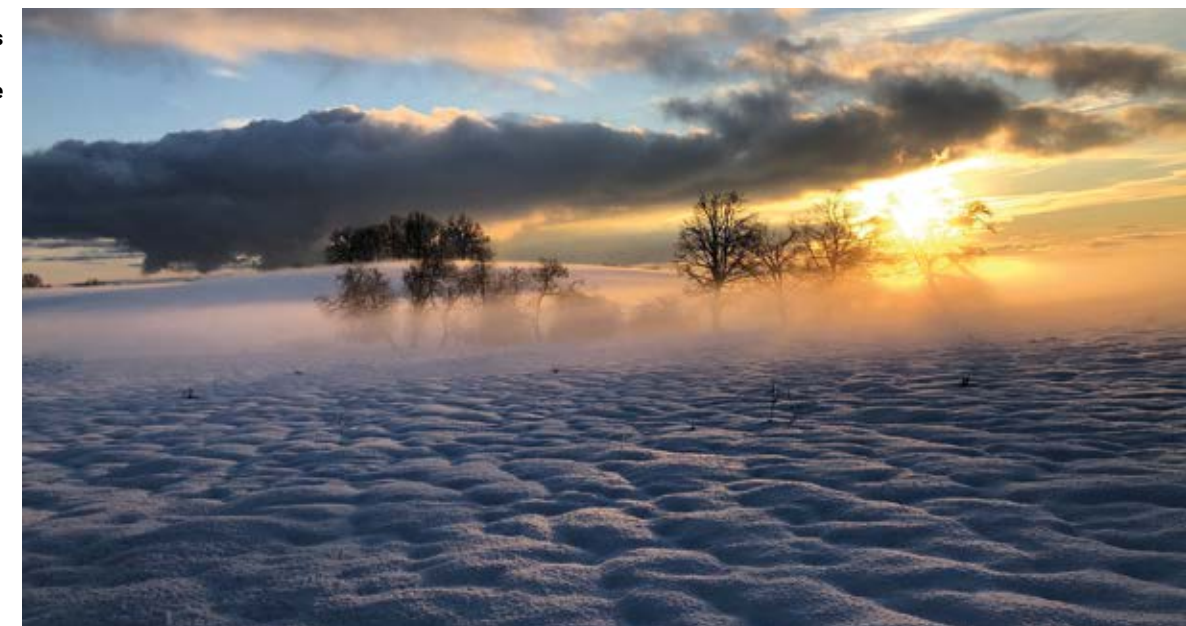
Vézac
1^{er} janvier 2021
© Justine Clamens

Saint-Simon
11 janvier 2021
© Christelle Fric



Aurillac
7 janvier 2021
© Christian Genot

Naucelles
13 janvier 2021
© Julien Rigaudie



Médiathèque : maintenir le lien culturel

“ Vendre son bien
immobilier rime
avec anxiété ”

SÉRÉNITÉ

Avec le **Mandat By Orpi Immoteck**,
vous vendez vite et au bon prix !

“ Gérer les
états des lieux,
les visites, les
relances... c'est
un supplice ”

METIER

Avec la **gestion locative Orpi Immoteck**
on s'occupe de tous, pour vous !

Orpi
Immoteck

- Achat
- Vente
- Estimation
- Gestion locative
- Syndic de copropriété

16 Av. Gambetta
à Aurillac
0471643200

“ Pour résoudre
les problèmes, mon
syndic trouve toujours
des excuses ”

SOLUTIONS

Chez **Orpi Immoteck**, vous bénéficiez
d'un interlocuteur dédié au quotidien

www.orpi.com/immoteck



Faciliter l'accès pour tous aux collections et ressources de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac a toujours été le leitmotiv de la Communauté d'Agglomération et de ses agents. Malgré la pandémie de COVID-19, la Médiathèque s'est adaptée et réinventée pour maintenir le lien avec le public.

Proposer des actions culturelles dès que cela est possible, que ce soit en ligne comme ce sera le cas pour le Festival BD 2021, ou dans le respect des normes de distanciation sociale, donner gratuitement accès à une collection riche de ressources numériques, accompagner celles et ceux qui le souhaitent à l'utilisation des outils informatiques ou aux (nouveaux) médias ou encore développer un fonds « facile à lire »... : autant d'actions (et bien d'autres) portées au quotidien.



Médiathèque Action culturelle : maintenir le lien

Au rythme de la pandémie, des périodes de confinement ou de couvre-feu, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac s'adapte pour toujours garder un lien avec le public. Car maintenir l'accès à ses ressources et proposer des actions culturelles sont essentiels.

L'année 2020 a vu la vie et la programmation des actions culturelles de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac complètement bousculée par la pandémie. Pour autant, dès que cela a été possible, les portes ont rouvert puis des actions ont été proposées dans le plus strict respect des normes sanitaires, et ce pour maintenir le lien avec le public et nourrir notre imaginaire !

« Rien n'a été purement et simplement annulé, explique Julien Segura, Directeur adjoint de la Médiathèque. Nous souhaitons conserver l'ensemble de la programmation pour 2021 dès que les conditions le permettront. » Ce fut le cas des spectacles pour enfants « Emile » et « Les Grandes dents » délocalisés cet automne au Centre de Congrès pour respecter la distanciation sociale. « Sur le fil » a, quant à lui, été proposé à Aurillac, Jussac et Naucelles. Actuellement ouvert au public, l'équipement assure le prêt et le retour des documents. S'il n'est pas

possible de travailler sur place, le choix dans les rayons est accessible. « En fonction des périodes, nous adaptons notre fonctionnement, explique Claudine Christin, Directrice. Emprunt sous forme de drive, protocole sanitaire, ajustement des horaires d'ouverture pour répondre au couvre-feu... : toute l'équipe se mobilise pour répondre aux directives tout en assurant l'accès à nos collections. » Ouverte à tous les publics, la Médiathèque développe notamment un fonds « Facile à Lire » (cf. p. 18).

Rendez-vous aussi sur la toile !

De multiples ressources sont en outre accessibles en ligne grâce à la plateforme « La Médi@thèque Numérique », qui propose un contenu gratuit riche de découvertes, de savoirs, livres et autres films. Pour vous y inscrire, envoyez un mail à l'adresse mediatheque@caba.fr, en précisant bien vos nom, pré-

nom et numéro de carte d'adhérent à la Médiathèque. Un identifiant et un mot de passe vous seront transmis par retour de mail.

C'est en ligne également que se déroulera l'édition 7bis du Festival BD du Bassin d'Aurillac (cf. p. 19/21). Un festival « sur la toile » qui permettra à tous de s'évader du quotidien, mais aussi de soutenir le monde de la BD et ses auteurs.

« Pour le public, pour les auteurs, il nous est en effet apparu important de maintenir cette programmation ; il a simplement fallu réinventer la forme », souligne J. Segura. Autre exemple de rendez-vous numérique, l'Heure du Conte pour les petits qui, de façon ponctuelle, est diffusée en direct sur la page Facebook de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac.

Et pour que le plus grand nombre puisse appréhender ces nouveaux outils numériques, les jeunes en service civique d'Unis-Cité proposent des temps d'échanges « aide au numérique », les vendredis après-midi (cf. p. 18).



La plateforme « La Médi@thèque Numérique », propose un contenu riche... et gratuit ! caba.mediatheques.fr

🕒 Horaires

La Médiathèque du Bassin d'Aurillac est ouverte :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 17h30
- mercredi de 9h30 à 17h30
- samedi de 10 h à 17 h

3 questions à...

Magali Maurel, Vice-Présidente en charge de la Médiathèque



Comment vit actuellement la Médiathèque ?

Comme nous tous... au rythme des confinements, déconfinements et couvre-feu. La Médiathèque n'est pas le lieu de vie et d'interactions que l'on a pu connaître. Mais quelle que soit la période, l'équipe a su s'adapter pour toujours proposer un accès aux ressources : via un service « prêts à emporter » sur réservation, sur place lorsque les rayons ont pu rouvrir, mais aussi en ligne...

Les Médiathécaires maintiennent un lien avec le public. Pour la Collectivité, assurer la continuité de ce service public est fondamental. La possibilité d'ouvrir cet équipement de proximité n'est pas qu'une chance, c'est un devoir. Rappelons que la Médiathèque est ouverte à tous et qu'elle est gratuite pour les habitants de la CABA.

Maintenir des actions culturelles est primordial ?

Oui ! Permettre l'accès aux savoirs et à une ouverture sur le monde est une mission essentielle. A l'heure où la crise limite l'accès à nombre d'activités, continuer de proposer des actions culturelles, véritables temps de respiration et d'évasion, contribue à mieux vivre la situation sanitaire.

Bien que leurs formes soient réinventées, chaque fois que nous pouvons proposer une action nous le faisons. Il y a une attente forte de nos adhérents. Pour les artistes, c'est important que des projets aboutissent ; quant à nos partenaires, ils nous suivent dans ces propositions.

Un mot sur les initiatives et la programmation 2021 ?

Tout d'abord, il y a le Festival BD : un choix collectif et unanime de le maintenir en ligne. Même si cela représente un travail d'organisation encore plus conséquent pour l'équipe. Les auteurs sont ravis ! De belles surprises sont prévues. Puis, il y a les nouvelles formes d'animations sur les réseaux sociaux comme l'Heure du conte... mais aussi des nouveautés sur place avec des permanences d'aide au numérique. Et dès que cela sera possible, les expositions et événements reportés seront reprogrammés.

Lecture

Un fonds « Facile à lire »

La Médiathèque met en place un fonds « Facile à lire » : une collection d'ouvrages spécifiques à destination des personnes ne maîtrisant pas parfaitement la lecture.



Depuis toujours la Médiathèque se veut être un lieu de vie ouvert à tous les publics, gratuitement, de 0 à 99 ans. Le fonds « Facile à lire » est une démarche qui vise à promouvoir un ensemble de règles permettant de faciliter la compréhension écrite et audio-visuelle auprès de personnes adultes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire ; à des publics confrontés à un

handicap ou à diverses formes d'exclusion sociale. Romans, livres policiers, livres de cuisine, bandes dessinées sont autant de documents faisant partie de la collection. Ecrits souvent à la première personne, avec des chapitres très courts et des phrases simples, ils sont accessibles à tous. Facilement reconnaissables, ils sont présentés sur un meuble spécifique, de face, et disposent tous du petit logo officiel « Facile à lire ». Ce fonds va s'enrichir progressivement.

Les Médiathécaires proposent également un fonds de romans à destination des personnes souffrant de troubles « dys » (dyslexie, dyspraxie, dysphasie...) ainsi qu'un grand nombre de livres audio et du matériel adapté. N'hésitez pas à leur demander conseil !

Initiation numérique

Apprendre les bases !

Ils s'appellent « les Connectés », un groupe de volontaires en mission de service civique auprès de l'association Unis-Cité et intervenant notamment à la Médiathèque. Ils se sont fixés pour mission de vous aider à gagner en autonomie sur les outils informatiques et sur Internet. Si vous avez des questions sur ce monde nouveau et

dématérialisé, n'hésitez pas à aller à leur rencontre tous les vendredis après-midi de 14h30 à 17 h. Que ce soit la découverte des équipements numériques, la gestion de vos fichiers ou de l'aide administrative, ils sont là pour vous !

Pour accompagner le grand public autour du décryptage des infor-

mations et des médias, un atelier devrait également être organisé au printemps. L'idée est de sensibiliser aux fausses informations et à la fabrication d'un média à travers la préparation d'un programme vidéo enregistré et diffusé en direct...

Restez connecté ! Affaire à suivre.



Festival BD

Une édition en ligne !

On vous donne rendez-vous sur internet les 12, 13 & 14 mars prochain, pour un Festival BD « 7^{bis} » en ligne.

L'édition 2021 du Festival BD du Bassin d'Aurillac... on y est ! Cette année, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac a redoublé d'imagination pour nous « rassembler » autour de cet événement. Elle a fait le choix de nous réunir sur la toile, afin de maintenir le lien et le soutien au monde de la Bande dessinée et à ses auteurs. **C'est donc un événement en ligne qui se tient les 12, 13 & 14 mars, avec son Prém-bulle (!) lancé début mars.** Une édition 7^{bis}, en clin d'œil à la 7^e qui n'a pas pu se tenir en

2020, et dont l'affiche réalisée par l'auteure Lucy Mazel a de nouveau été déclinée.

Du Bassin d'Aurillac et d'ailleurs, vous pouvez participer à des visio-rencontres, suivre des tutos vidéos, prendre part à un e-spectacle, réserver votre dédicace à distance, admirer un docu-expo virtuel... Et ça commence dès maintenant, avec des animations déjà en ligne sur festivalbd.caba.fr. .../...

Fidèle à sa volonté de s'adresser à tous, la Médiathèque a encore invité des auteurs aux univers variés, qui s'adressent tant à la jeunesse qu'aux adultes, et aux simples curieux qu'aux bédéphiles. Ils sont une vingtaine à participer. Si la situation sanitaire le permet, des animations sont proposées en présentiel : expositions à la librairie Point-Virgule et à la Médiathèque ; album *Presque BD 5* du lycée St-Géraud en vente à Point-Virgule ; spectacle

au théâtre et fresque de Julien Loïs sur la façade de la Médiathèque (selon météo).

Merci à nos partenaires : Ministère de la Culture, Région, Copie Privée, Sofia, Ville d'Aurillac, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, Festival 10ème Art, Canopé 15, GIA Théâtre, La Montagne, Totem, Point-Virgule, lycée de la communication Saint-Géraud.

LE PROGRAMME EN LIGNE... EN UN CLIN D'ŒIL !

📅 Prém-bulle (dès maintenant)

Un jour / une planche

Les auteurs nous présentent un dessin, une planche, un texte, un fanzine...

AAARG !

Dans le ventre de la bête

Exposition virtuelle

Crazy Theory

Vos théories du complot les plus drôles filmées

Concours BD

Exposition des planches et vote du public

📅 Vendredi 12 mars

Journée de rencontres

« BD : quelles lectures pour un genre en mutation ? » (en ligne, sur inscription)

📅 Samedi 13 mars

Dans la bulle avec...

Rencontres-visio en direct
Paul Drouin à 10h30 ;
Didier Tronchet à 14 h ;
Damien Roudeau à 17 h

Le Petit @telier

Tutos-vidéo pour grands et petits dessinateurs... par Cécile

Le Prix des Lycéens

Résultats, 18h30

🔑 C'est gratuit et ouvert à tous !

📅 Dimanche 14 mars

Dans la bulle avec...

Rencontres-visio en direct
B-GNET à 10h30 ;
Guillaume Guerse et Marc Pichelin à 14 h

Donjons et claviers

Spectacle « dont vous êtes les héros » à 15h30

Le Petit @telier

Tutos-vidéo pour grands et petits dessinateurs... par Mickaël Roux et Lionel Marty

Concours BD

Résultats, 18h30

Animations en présentiel selon conditions sanitaires / De nombreuses vidéos resteront en ligne après le 14 mars
Programme complet et participation sur

festivalbd.caba.fr

Rencontres-visio en direct

Venir à la rencontre des auteurs, c'est possible, même en ligne ! La Médiathèque vous propose deux formats de rencontres-visio en direct, les 12, 13 & 14 mars.

« Dans la bulle avec... », ce sont 5 rendez-vous durant lesquels les auteurs sont invités à parler de leur travail, leur parcours, leurs projets... Et ils dédicacent chacun 30 albums ! Commandez le vôtre auprès de la librairie Point Virgule.

Une journée de rencontres est aussi programmée autour de la thématique « BD : quelles lectures pour un genre en mutation ? ». Conférence de Florence Dupré La Tour, rencontre avec Didier Tronchet, spectacle « Donjons et claviers » et discussion avec les créateurs, dessins de B-gnet... Cette journée gratuite et ouverte à tous sur inscription est organisée par le PREAC Littérature Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la DAAC de Clermont, le Festival BD et l'Atelier Canopé 15.

AAARG ! Dans le ventre de la bête

AAARG ! a connu une existence aussi fulgurante qu'intense. Durant trois années, une centaine d'auteur.e.s ont participé à l'aventure : la revue, la maison d'édition, la chaîne Youtube, le site, les rencontres à travers la France... Elle a secoué le paysage de la BD francophone, brassé les genres et les disciplines.

Le Festival BD avait, pour son édition 2020, préparé une exposition généreuse, repoussée pour cause de pandémie mondiale (rien que ça !). Pour notre plus grand bonheur, elle s'est transformée en une création originale qui prend vie sur vos écrans... pour visiter le ventre de la bête !

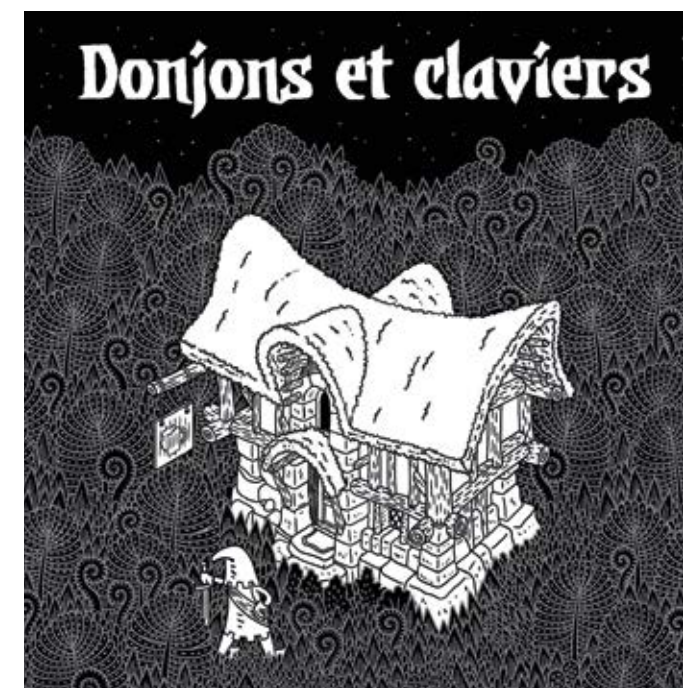


« Donjons et Claviers »

Un spectacle dont vous êtes le héros

Avec le concert dessiné interactif « Donjons et Claviers », vous êtes invité.e.s à seconder l'aventurier créé par les dessinateurs Pierre Jeanneau et Adrien Thiot-Rader, pour une exploration en terrain hostile.

En compagnie du guitariste Vincent Dupas, lancez-vous dans une quête à travers le village, sa taverne, ses égouts... et son mystérieux donjon ! Votez à chaque étape pour donner la direction à suivre et récolter les objets magiques.



Pour participer, rendez-vous sur

festivalbd.caba.fr

... et laissez-vous guider !



Le programme complet y est décliné et mis à jour régulièrement. Pour les rencontres-visio en direct, vos médiathécaires et les libraires de Point-Virgule contactent les auteurs depuis « L'@telier, espace public numérique » mis à disposition par la Ville d'Aurillac. Il ne vous reste plus qu'à suivre les échanges depuis votre ordinateur et, si vous le souhaitez, à interagir via la zone de tchat. Vous trouverez aussi sur le site des capsules vidéos, tutoriels, expositions en continu, et vous pourrez voter en ligne pour le prix du public du concours BD !

Suivez aussi le Festival et son actualité sur sa page [Facebook](https://www.facebook.com/festivalbd.caba.fr) et sa chaîne [Youtube](https://www.youtube.com/channel/UC...) !

Orientations budgétaires

Une année charnière

Finaliser le projet de territoire et se donner les moyens d'assurer dès maintenant un niveau exceptionnel d'investissement : 2021 est une année charnière pour la Communauté d'Agglomération.

Pour la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, 2021 est une année charnière : celle de la finalisation de son projet de territoire et de la contractualisation avec ses partenaires institutionnels pour sa mise en œuvre ; mais aussi l'an 1 du nouveau plan pluriannuel d'investissement engagé jusqu'en 2026. Cette double caractéristique marque les orientations budgétaires partagées par les élus au sein des instances de travail avant d'être présentées, en l'absence du Président Pierre Mathonier, par le 1^{er} Vice-Président Christian Poulhès lors du Conseil communautaire du 4 février.

C'est autour de 3 axes que l'exécutif construit actuellement le projet de territoire : politique d'accueil, cadre de vie et développement durable, stratégie de soutien à l'économie. Les priorités d'action pour les 6 ans à venir seront mises en cohérence avec les projets des Communes mais aussi avec la stratégie construite à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac (cf. *Agglo mag* n°91). Définir un cap, des projets, des moyens et des coopérations : tel est l'enjeu du travail en cours.

Un travail qui doit tenir compte d'un contexte inédit : la crise sanitaire et ses conséquences économiques ont et auront un impact significatif sur les finances des collectivités. Pour la CABA, cela s'est traduit en 2020 par des dépenses rendues nécessaires par les circonstances (plans de soutien aux entreprises et à l'économie locale), mais surtout par des baisses de ressources, principalement les recettes de différents services (ex. : centre aquatique, aéroport, réseau Trans'cab, campings...) ; cela a impliqué aussi une majoration des contributions du Budget Principal aux budgets annexes en difficultés. La capacité d'autofinancement s'est contractée de 900 000 € par rapport à 2019. Et la visibilité est très restreinte quant à la pleine reprise de nombre de ces activités.

Concomitamment, l'Agglomération s'engage dans le plus haut niveau d'investissement depuis sa création : des opérations telles la restructuration du système d'assainissement de Souleyrie (40 M€) ou la création du Pôle



d'échange intermodal (12,2 M€) sont en pleine réalisation (cf. p. 24 et p. 27). Au-delà des soutiens financiers acquis, un recours à l'emprunt important (+ 20 M€) est indispensable mais surtout possible grâce à la bonne santé financière de la CABA. Ainsi, même avec une capacité de désendettement portée à 7 ans, ce ratio restera sous le seuil d'alerte.

Investir, au rendez-vous de la relance

La ligne directrice de la construction des budgets allie maîtrise de l'endettement et poursuite de l'investissement dans tous les domaines. Objectifs : renforcer l'aménagement du territoire et les services, soutenir l'activité économique.

Pour le Budget Principal, les orientations doivent intégrer un nouveau paramètre : la disparition de la Taxe d'habitation, remplacée par une fraction de TVA versée par l'État. Si les recettes sont attendues globalement stables pour l'ensemble des budgets, la maîtrise des charges courantes et la mobilisation de cofinancements dans le cadre des grandes contractualisations constitueront des leviers indispensables pour garantir l'action intercommunale. Car investir en 2021, c'est être au rendez-vous de la relance et du projet de territoire !

Avec le Fonds « Région Unie »

Aide aux entreprises prolongée

Face à la crise sanitaire et économique, la CABA poursuit sa mobilisation, en prolongeant son engagement dans le Fonds « Région Unie ».

Dans la situation de crise sanitaire et économique, la CABA a adhéré dès juin 2020 au Fonds « Région Unie » pour soutenir les acteurs économiques particulièrement fragilisés. Conformément aux possibilités offertes aux EPCI, la CABA a mobilisé une première enveloppe de 213 000 € (4 €/habitant) pour le financement de deux actions.

L'aide n°1 correspondait à une subvention en direction des acteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, financée à parité par la CABA et la Région. Clôturé le 31 août, ce dispositif a permis d'attribuer 79 563 € pour 22 dossiers, soit 3 616 € par dossier en moyenne.

Avance remboursable : conditions élargies

Via l'aide n°2, c'est une avance remboursable en direction des entreprises et associations employeuses et coopératives qui était proposée. Abondés par la CABA, la Région et la Banque des Territoires (33 % chacun), 70 000 € avaient été attribués à fin 2020 pour 8 dossiers (8 750 €/dossier en moyenne) ; soit 22 % de l'enveloppe consommés.

Au regard du niveau de consommation ainsi que du contexte persistant de la pandémie, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a prolongé l'opérationnalité du Fonds jusqu'au 30 juin 2021. Les conditions d'éligibilité de l'aide n°2 Avance remboursable ont également été élargies :



- montant maximal porté à 30 000 € contre 20 000 € initialement ;
- toute entreprise, tout secteur d'activité, créée avant le 29 octobre 2020 ;
- entreprise comptant jusqu'à 20 salariés, exceptionnellement 50 (contre moins de 10 auparavant) ;
- ouverture aux entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 M€.

A noter également la possibilité, dans le cadre d'une nouvelle sollicitation, d'une aide complémentaire dans la limite d'un montant cumulé de 30 000 € pour les entreprises ayant déjà bénéficié du dispositif.

La CABA a adopté lors du Conseil du 4 février la poursuite de sa participation.

regionunie.auvergnealpes.fr

Soutien à l'activité locale

Paniers garnis ou colis, cadeaux de Noël, bons ou chèques cadeaux pour les familles ou les seniors : autant d'actions mises en place par les Communes du Bassin d'Aurillac fin 2020-début 2021, en lien avec leurs commerces et producteurs de proximité.

A parité avec chacune d'elles, la CABA a participé à leur financement, via un fonds de soutien mobilisant 110 000 € (jusqu'à 2 € par habitant).

C'est chaque commune qui a déterminé l'action mise en œuvre, directement ou via son CCAS, en prise avec les besoins locaux. L'objectif partagé était d'apporter un soutien à l'activité locale et aux populations fragilisées par la crise. Un soutien économique qui se traduit aussi, pour l'Agglomération, par le maintien d'une politique d'investissements et d'achats conséquente (*lire ci-contre*, « Orientations budgétaires »).



Restructuration de la station de Souleyrie. Objectif développement durable

Début février, la pose de la première pierre a lancé la phase de construction de la nouvelle filière de traitement de l'eau, au cœur de la station de Souleyrie.

Avec une capacité de traitement de 12 000 m³/jour, la station de traitement de Souleyrie est la plus importante du département. Elle traite les eaux usées d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Giou-de-Mamou et, en partie, de Vézac (soit plus de 60 % de la population du Bassin d'Aurillac). Début février a été posée la 1^{re} pierre du chantier de restructuration de cette station ; en 2023, au terme de cette opération d'envergure, la capacité hydraulique journalière du site s'élèvera à 30 000 m³ et la charge organique à 56 000 équivalents habitants.

Représentant le Président Pierre Mathonier, Christian Poulhès, 1^{er} Vice-Président de la CABA, a rappelé que « cette opération de

mise aux normes du système d'assainissement est la plus importante que la collectivité ait jamais portée. Elle représente un investissement de 40 M€ et bénéficie de soutiens financiers très conséquents ».*

En effet, elle a obtenu un co-financement exceptionnel de l'Agence de l'eau (20 280 000 €), et des soutiens du Département (900 000 €) et de la Région (360 000 €). Des aides ont également été sollicitées auprès de l'ADEME pour la partie méthanisation, et de l'Etat.

La qualité de vie de demain

Pour Gérard Pradal, Vice-Président de la CABA en charge du Grand cycle de l'eau, « ce projet conduit

depuis 2013 va permettre d'optimiser encore les performances de cet outil, piloté en régie directe par des agents compétents, pour garantir le maintien de la qualité de vie sur notre territoire ».

En outre, cette opération s'inscrit dans une démarche volontariste de préservation de l'environnement, de développement durable et d'économie circulaire via différents leviers, comme l'ont présenté les représentants de la maîtrise d'œuvre IRH et du groupement OTV MSE Sud-Ouest :

- l'optimisation des procédés pour le traitement des eaux usées, dans le but d'améliorer encore la préservation du milieu naturel et des cours d'eau ;

- la valorisation énergétique des boues par incinération après production de biogaz ;
- la transformation de ce biogaz en biométhane qui alimentera le réseau GRDF.

Les équipements ont ainsi été choisis et conçus pour favoriser les économies d'énergies : échangeurs pour récupérer l'énergie thermique des eaux traitées, moteurs à rendement élevé, écoulement gravitaire, éclairage naturel dans les locaux...

C'est un projet exemplaire en terme de valorisation énergétique, notamment au travers de la production d'énergies vertes et locales. Il s'inscrit dans une démarche volontariste de préservation de l'environnement et de développement durable.

« Ce projet est né grâce à la mobilisation de votre Collectivité et de ses partenaires, qui ont pour objectif commun la préservation de l'environnement et des écosystèmes,

de la collecte des eaux au rejet en milieu naturel. Votre démarche est en totale adéquation avec l'ambition de l'agence de l'eau Adour-Garonne, qui est d'atteindre le bon état des cours d'eau à 100 % d'ici 2027 », a appuyé son directeur Guillaume Choisy.

Optimisation de la filière de traitement

Cette pose de première pierre a officiellement lancé la phase de construction de la nouvelle filière de traitement de l'eau, qui est conduite jusqu'à début 2022 au cœur de la station. Cette tranche de travaux va permettre de créer, en lieu et place de l'existant, un nouveau bâtiment d'exploitation, un bassin biologique (l'actuel est conservé pour de possibles évolutions de la station), un bassin de stockage, deux clarificateurs et un traitement tertiaire de haute performance.

Ces nouveaux équipements seront mis en service au fil du chantier ; la continuité du traitement des eaux sera assurée sur toute sa durée. En parallèle débuteront le renforcement des réseaux jusqu'à

L'opération globale de mise aux normes du Système d'assainissement de Souleyrie comprend le chantier de l'ovoïde Pupilles/Volontaires réalisé en 2017 et 2018, la réhabilitation de la station de traitement mais également la **reprise à venir des réseaux de transfert.**

Cette 3^e étape qui débutera au cours de l'année comprendra le recalibrage des réseaux depuis le carrefour Verdun/Volontaires (en passant par l'Yser et l'Aire évènementielle) et depuis le camping d'Arpajon-sur-Cère jusqu'à la station.

la station et la construction des filières de traitement et de valorisation des boues par méthanisation (cf. Agglo mag n°90).

« Ce chantier colossal au service des habitants et de l'environnement intègre le développement des énergies vertes et locales, avec la production de 265 000 m³ de biométhane par an qui alimenteront le réseau GRDF. C'est un projet exemplaire, en terme de valorisation énergétique, qui participe à la construction du territoire de demain », ont souligné Isabelle Lantuéjoul, Maire d'Arpajon-sur-Cère, et l'ensemble des représentants des co-financiers : Bruno Faure, Président du Conseil départemental du Cantal, Angélique Brugeron, Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et Charbel Aboud, Secrétaire général de la Préfecture du Cantal.

** chantier ovoïde Pupilles/Volontaires réalisé en 2017 et 2018 + réhabilitation de la station + reprise à venir des réseaux*



Les élus et les représentants des co-financiers du projet ont posé la 1^{re} pierre début février

Retrouvez ici tous les détails et l'avancement de cette opération : caba.fr/fr/souleyrie

Application « MyBus »

Suivez votre bus en temps réel !

L'application gratuite « MyBus » regroupe toutes les infos du réseau Trans'cab. Elle permet de suivre le trajet de votre bus en temps réel. Un service désormais disponible sur les lignes périurbaines !



L'application « MyBus », disponible sur smartphone, permet de regrouper dans votre poche toutes les infos du réseau de bus Trans'cab : horaires, circuits des lignes, arrêts, correspondances...

Désormais, vous pouvez également suivre l'ensemble des bus (lignes 1 à 5 et A à M) en temps réel sur cette application !

Connectée au système GPS, elle peut vous dire précisément où se situe le véhicule, dans combien de temps il desservira votre arrêt, s'il y a des changements de circuits ou des imprévus sur le réseau.

Disponible depuis plusieurs mois sur le réseau urbain (lignes 1 à 5), ce service a été étendu en février à l'ensemble des lignes périurbaines (A à M). Il permet de limiter votre attente aux arrêts et vous délivre rapidement toute information liée à de possibles perturbations.

L'application « MyBus » est un service supplémentaire gratuit pour faciliter vos déplacements. Vous pouvez la télécharger très simplement depuis votre App Store ou Google Play Store.

Elle vous permet également d'acheter tous vos titres de trans-

port numériques en ligne (hors gamme solidaire soumise à conditions), sans avoir à vous déplacer dans un point de vente. Pour valider votre ticket, il vous suffit de flasher le QR code affiché dans les véhicules lors de votre embarquement à bord.

Une billetterie (bientôt !) en ligne

Adieu tickets et autres cartes d'abonnement mensuel ou annuel papier, bonjour la carte électronique ! La Stabus et la CABA travaillent à la mise en place d'une billetterie. Pour remplacer les titres de transports actuels, une carte sans contact sera délivrée aux passagers. Autre nouveauté : pour la recharger, en plus de certains points de vente physiques, une boutique en ligne sera mise à disposition ! Les bus seront équipés de valideurs sans contact et de petites imprimantes pour la vente à bord des tickets « dépannage » pour les usagers non munis de titre.

Ce dispositif, développé par Ubitransport, devrait être déployé au cours de l'automne et sera compatible avec la billetterie OURA de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il bénéficie du soutien de cette dernière, dans le cadre du CPER, à hauteur de 80 %, sur un coût total estimé à environ 290 000 €.

Pôle d'Échange Intermodal

Le nouveau quartier de la gare prend forme

Dans le quartier de la gare, la place Sépard révèle peu à peu son nouveau profil. En amont, la friche se transforme en un site fonctionnel autour de la Halle Sernam en mutation.

Depuis le début de l'année, le parvis de la gare et la place Pierre Sépard font peau neuve ! Ces travaux sont conduits par la CABA dans le cadre de la création du Pôle d'Échange Intermodal.

Cette partie du chantier se poursuit jusqu'au cours du printemps (selon conditions météorologiques) : réalisation du bassin de rétention des eaux pluviales, mise en place des structures de chaussées, des bordures et des rails, création du nouveau rond-point, réalisation des revêtements en bétons décoratifs, enrobés et résines.

Plantations et pose de mobilier apporteront la touche finale. En bas de la rue de la Gare seront également mis en place 4 containers enterrés pour la collecte des déchets de l'ensemble du quartier.

Voie nouvelle, parkings...

Côté friche, le nouveau carrefour Jean Moulin / chemin de Conthe qui se dessine permettra à



terme d'accéder aux nouvelles voiries vers la Halle Sernam et la gare. Entre l'ancien parking Sernam et le Prisme, les réseaux, structures de chaussées, bordures... donnent forme à la voie nouvelle, aux parkings et aux pourtours de la gare routière.

Enfin, sur la Halle se déploient actuellement les travaux de charpente et de couverture avec pose de panneaux photovoltaïques, ainsi que le gros œuvre.

Selon l'avancement et les contraintes de ce chantier d'envergure (pose d'enrobés, séchage des bétons, création du rond-point...), la circulation est perturbée et adaptée dans le quartier. La volonté est de limiter les fermetures complètes, en maintenant autant que possible la circulation sur au moins une voie. Les accès des riverains, des usagers et aux commerces sont maintenus, ainsi que des possibilités de stationnement.

Retrouvez les infos régulièrement mises à jour sur [caba.fr](https://www.caba.fr)

Prévention des inondations

De l'eau un peu, beaucoup...

Le redoux survenu début février, couplé à l'arrivée de pluies, a brutalement conduit à la fonte du manteau neigeux. Ces phénomènes ont inévitablement provoqué une crue, favorisée par des sous-sols déjà saturés. Les principales rivières du bassin Cère amont (Cère, Jordanne, Authre) et leurs affluents sont sortis de leurs lits, avec des débits jusqu'à 70 m³/s, que l'on ne constate que tous les 5 à 10 ans. Ces événements naturels rappellent que les rivières sont animées d'une force vive qui se dissipe par débordement (sinon le problème est amplifié en aval). C'est pourquoi le respect par l'urbanisation des zones d'expansion des crues est incontournable dans la prévention des risques.

Sur la CABA, il existe 2 Plans de prévention des risques naturels « inondation » (PPRI) pour Velzic/Saint-Simon et Aurillac/Arpajon. Délimitation des zones exposées, mesures de prévention/protection : ils sont consultables sur caba.fr/plui. La préservation de ces zones humides permet de réguler les flux d'eau douce et de pérenniser cette ressource vitale.

Retrouvez toutes les images et les explications sur les crues de février sur caba.fr.



La Jordanne - © Gemapi



Arpajon-sur-Cère - © Mairie d'Arpajon



Le vieux pont à Sansac-de-Marmiesse - © Michel Baissac



Ytrac - © Muriel Escalier

Constructions

Sols argileux : de nouvelles règles

Suite aux importants épisodes de sécheresse qui ont amplifié les mouvements de sol ces dernières années, le gouvernement a fait adopter de nouvelles mesures pour les constructions en zone argileuse.

Vous êtes (futur) propriétaire d'un terrain constructible ? Savez-vous que de nouvelles mesures sont applicables aux constructions sur sols argileux ?

En effet, les importants épisodes de sécheresse des dernières années ont amplifié les mouvements de sol. Ce phénomène s'explique par les variations de quantité d'eau contenue dans le terrain : lors des fortes chaleurs, le manque entraîne un tassement appelé retrait ; à l'inverse, un nouvel apport d'eau produit un gonflement.

Etudes et techniques adaptées

Cette problématique touche principalement les maisons individuelles, et représente 38 % des sinistres au titre des catastrophes naturelles. Aussi, en zone argileuse, la construction doit intégrer des études géotechniques et des techniques constructives adaptées, notamment au niveau des fondations. Les études géotechniques sont également nécessaires dans certains cas d'extension, mais aussi avant la vente du terrain nu (cf. arrêté du 22 juillet 2020).



C'est le sens des nouvelles mesures que le gouvernement a fait adopter en octobre 2020 : article 68 de la loi ELAN n°2018-1021 du 23 novembre 2018. La carte des zones argileuses est disponible sur : georisques.gouv.fr.

Autorisation d'urbanisme en ligne



L'Etat a mis en place une assistance en ligne pour la constitution des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir...). Il suffit de se connecter à service-public.fr (taper « urbanisme » dans la barre de recherche), de renseigner la parcelle et les travaux prévus. L'internaute est ensuite redirigé vers le formulaire cerfa automatiquement rempli à imprimer, et la liste des documents nécessaires à l'instruction du dossier qui sont à déposer auprès de la mairie concernée.

Pour aller plus loin, la loi prévoit la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme par voie électronique à partir du 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble du territoire français. Et pour les communes de plus de 3 500 habitants, c'est une dématérialisation totale de l'instruction qui est prévue. A suivre...



Amélioration de l'habitat Dernière année pour les aides

2021 marque la dernière année de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui apporte des aides au financement de travaux pour les propriétaires des 25 communes. C'est la dernière ligne droite pour profiter du dispositif.

Si vous envisagez des travaux d'amélioration de votre logement, c'est le moment de faire appel à SOLiHA Cantal en charge de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) initiée par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac sur la période 2017-2021.

Travaux d'économies d'énergie (isolation, changement de chaudière ou de mode de chauffage), autonomie (adaptation d'une salle de bain, installation d'un monte-escalier) ou encore travaux lourds dans le cadre d'une réhabilitation

complète... : autant d'exemples de projets pris en charge.

5,3 M€ d'aides déjà mobilisés

A ce jour, l'OPAH a permis de financer la rénovation de 669 logements répartis sur les 25 communes de l'Agglomération, soit 5,3 M€ d'aides mobilisées : 4,4 M€ de l'Anah et 900 000 € de la CABA. 97 % des logements réhabilités concernent des propriétaires occupants.

Pour rappel, pour les propriétaires occupants, les subventions sont

soumises à des conditions de ressources, à ce jour basées sur le revenu fiscal de référence (à N-2). Pour les ménages qui se situent au-dessus de ces plafonds, le dispositif national « MaPrimeRénov » soutient des travaux liés à la précarité énergétique. L'OPAH est également ouverte aux propriétaires bailleurs sans conditions de ressources mais avec un engagement de location.


Véritable levier économique, ce dispositif a permis d'engendrer environ 20 M€ de travaux pour le secteur du bâtiment. Et l'opération suivante se prépare déjà !


Exemples de projets financés


AUTONOMIE


Maison individuelle occupée par une personne âgée vivant seule.
Projet : remplacement de la baignoire par une douche adaptée, installation d'un monte-escalier.



 1^{er} contact et visite : février/mars 2020

 Accord des subventions : juin/juillet 2020


 Montant des travaux : 13 121 €


 Aide de l'ANAH : 6 174 € ;
Aide de la CABA : 1 000 €
Total des aides : 7 174 €
soit **55 % du montant total**


PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE


Maison individuelle acquise en août 2020 par une personne seule.
Projet : menuiseries, isolation des murs, combles et planchers, vmc, complément chauffage.




 1^{er} contact et visite : août 2020/novembre 2020

 Accord des subventions : janvier 2021

 Montant des travaux : 26 232 €

 Aide de l'ANAH + "Habitat Mieux" : 16 398 €
Aide de la CABA : 2 000 €
Total des aides : 18 398 €
soit **70 % du montant total**

Renseignements OPAH / OPAH-RU

 SOLiHA Cantal, 9 avenue Aristide Briand, Aurillac

Horaires

le lundi, uniquement sur rendez-vous
du mardi au jeudi, 9 h - 12 h, 14 h - 17 h
le vendredi, 9 h - 12 h, 14 h - 16 h

 04 71 48 32 00 /  cantal@solihha.fr

OPAH-RU Club des investisseurs


Depuis 2020, la CABA, la Ville d'Aurillac et l'Etat via l'Anah se sont également engagés dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre ancien de la Ville d'Aurillac.

Ce dispositif permet de soutenir les porteurs de projets, propriétaires bailleurs, occupants et syndicats de copropriété, qui souhaitent rénover des logements (voire même des immeubles) dans l'hyper-centre. 3,4 M€ d'aides sont mobilisés.

Pour promouvoir cette opération, et présenter la démarche à des organismes qui pourraient être relais et prescripteurs de cette opération, un « club des investisseurs » a été constitué avec des professionnels de l'immobilier (agent immobilier, notaire, maître d'œuvre, fiscaliste...) et des porteurs de projet.



Il s'est réuni (en visio !) début février. Lors de cette première réunion ont été présentés en détails les aides de l'Anah, les aides d'Action Logement et le dispositif de défiscalisation « Denormandie dans l'ancien ».

Informez sur les dispositifs d'aides à l'investissement et à la réhabilitation : tel est l'objectif de ce Club des Investisseurs au travers de rendez-vous périodiques. Pour le rejoindre, contactez le service Habitat de la CABA ( contact@caba.fr).

Immeuble de la Paix

Rénovation énergétique

La CABA procède actuellement à la réhabilitation d'une partie de l'immeuble de la Paix. Une attention particulière est portée sur la rénovation énergétique des 3 étages de bureaux.

En fin d'année dernière, la CABA a enfin pu engager la rénovation des locaux administratifs dont elle disposait dans l'immeuble de la Paix.

Pour rappel, en juillet 2018, un incendie s'était déclaré dans le parking souterrain de cette copropriété, en partie occupée par des services de la collectivité. Ceux-ci sont réinstallés depuis sur les sites des Carmes, du Pôle Immobilier d'Entreprises et du Centre Technique Communautaire.

A la suite des procédures d'expertise et de la préparation du chantier, les entreprises ont pu débuter, en décembre, les démolitions intérieures et la dépose des équipements. La rénovation des bureaux se poursuit actuellement.

Chauffage, ventilation, isolation...

Outre la réparation des dégâts causés par le feu, la Communauté d'Agglomération profite de ces travaux pour procéder à diverses mises aux normes, au renforcement de son accessibilité et à un rafraîchissement des 3 étages de bureaux.

Un volet important porte sur la rénovation énergétique avec :

- la mise en place d'un système de ventilation naturelle permettant, les nuits d'été, de rafraîchir les locaux grâce à l'air extérieur ;



- le remplacement du réseau de chauffage et le raccordement au réseau de chaleur bois ;
- l'isolation par l'extérieur en laine de bois recouverte d'un bardage métallique et la pose de brises-soleil extérieurs, pour le confort thermique en hiver comme en été.

Les travaux de façade ont commencé en début d'année. Cette opération, dont le coût s'élève à 1 050 000 € HT, devrait prendre fin d'ici l'automne. Pour ces travaux, la CABA bénéficie du soutien de

l'Etat (DETR 323 943 € et DSIL Contrat de ruralité 360 700 €). Elle a aussi perçu les indemnités de l'assurance sur une part des travaux non soutenus par l'Etat.

Parallèlement, le syndicat de la copropriété conduit l'aménagement du parking. La phase 2 concernera une partie du rez-de-chaussée où se situaient Pôle Emploi et la Mission Locale.

Office de Tourisme

Laboratoire de produits touristiques !

Proposer des produits touristiques innovants et inédits : telle est l'ambition portée par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac. Avec ses partenaires, il s'est engagé dans une démarche de « Laboratoire ».

L'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac s'est inscrit dans une démarche d'innovation au regard des nouvelles tendances touristiques. L'objectif : structurer une gamme de produits et séjours packagés ou « clé en mains », sur différentes durées, qui s'adressent à la clientèle individuelle sur l'ensemble des segments : duo, famille, groupes d'amis..

Pour constituer cette gamme d'offres, l'Office a sollicité en ce début d'année son Comité de Direction autour de 2 ateliers « laboratoire d'idées » avec une belle participation de ses membres élus communautaires et socio-professionnels (représentant les filières « hébergements et restauration », « activités de loisirs et culturelles », « commerces » et « agritourisme »). « Ensemble, nous avons travaillé sur 6 thématiques : Culture, Bien-Vivre, Bien-Être,

Nature, Aventure et Agritourisme, explique Magali Maurel, Présidente de l'Office de Tourisme. Ces temps ont permis de constituer une base riche de propositions que l'équipe de l'OT va désormais s'attacher à traduire en offres, en assemblant les activités et prestations avec ses partenaires. »

Une fois finalisés, ces « packages » et prestations clé en mains seront mis sur le marché via les sites internet de l'Office de Tourisme, de Cantal Destination et d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et promus via des campagnes digitales sponsorisées. Rendez-vous à l'été 2021 pour les découvrir !



Soutien aux restaurateurs

L'année 2020 a été une année particulièrement noire pour les restaurants, les privant pour partie d'exercer leur activité bien que bon nombre d'entre eux aient redoublé d'efforts en déployant la vente de plats et menus à emporter. L'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac qui relaie ces initiatives a décidé d'aller plus loin et d'apporter son soutien pour l'année 2021 via un partenariat gratuit pour l'ensemble des restaurateurs du territoire.

« Promotion de leurs activités dans nos bureaux d'accueils, supports papiers et digitaux, animations numériques de territoire, aide à la commercialisation... sont autant de services inclus dans cette offre partenariale », précise Pascal Stawicki, Directeur.

Une petite pierre à l'édifice pour soutenir nos commerces les plus durement touchés.

NOUVEAU

Vous voulez en finir avec
les **ALLERGIES**,
les **SENSIBILITÉS**,
les **INTOLÉRANCES**
?

La méthode
BYE-BYE ALLERGIES
est un moyen efficace, naturel, rationnel
et sans danger pour en venir à bout

GILLES LACOSTE
cabinet de digiponcture spécialisé en
NUTRITHÉRAPIE et MICRONUTRITION

**GESTION DU POIDS, DU STRESS, DE LA FATIGUE,
DU SOMMEIL, DES TROUBLES DIGESTIFS,
LE SPORTIF ET LE CONCEPT ANTI-ÂGE...**

N'hésitez pas à demander plus d'informations !
10 rue Emile Zola - 15000 AURILLAC

06 07 22 02 19

CURE MINCEUR

guillcoste@gmail.com

Labrousse

Bientôt une Maison des Services

Fut une époque où le village de Labrousse comptait deux cafés/restaurants... : l'hôtel du Centre (Blancot) et le Saint-Eloi (Trinty). Ces deux établissements possédaient chacun une annexe aménagée en salle de bal qui accueillait à tour de rôle des orchestres réputés. La salle Blancot acquise par la Commune est aujourd'hui la salle polyvalente. D'une superficie de 180 m², la salle Trinty également rachetée par la Municipalité est, elle, en passe de devenir une Maison de Services composée du siège de la Mairie, de l'agence postale et celui de l'association ADMR La Châtaigneraie et son service de soins infirmiers à domicile.

L'ensemble sera situé de plain-pied (côté parking de l'église), permettant un accès facile pour les personnes à mobilité réduite. Du côté de la route départementale, une partie sera transformée en garage communal, l'autre est réservée par un jeune artisan plombier pour en faire son local.



© Mairie de Labrousse

Les travaux déjà bien engagés devraient s'achever avant l'été. Pour cette opération d'un coût estimé à 352 000 €, des subventions ont été attribuées ou sollicitées auprès de l'Etat, de la Région, du Département ainsi que de la Poste.

MyBus
Le réseau dans
ma poche !

Avec l'application MyBus, je consulte
les horaires, la circulation des bus en
temps réel et j'achète mes titres de
transport sur mon smartphone.

www.stabus.fr

Téléchargez gratuitement MyBus
App Store Google Play

CABA Trans cob Stabus

Vézac

Priorité à l'accompagnement des seniors

Le « bien vieillir » et le « vivre ensemble » sont une priorité pour la Commune de Vézac qui déploie un accompagnement particulier des seniors. « Créer un lien social, apporter un peu de chaleur humaine aux aînés à travers un appel, une visite ou une aide dans leurs démarches administratives : telle est l'ambition de la Commune » relève Jean-Luc Lentier, le Maire.

Un pôle d'animation sociale a pour cela été mis en place au sein du Conseil municipal. Une équipe d'élu.e.s

ainsi que Sandrine Laurent, animatrice travaillent en étroite collaboration avec les CCAS de Vézac et d'Arpajon-sur-Cère pour mutualiser les actions. Une veille téléphonique et un service de portage de courses ou de médicaments sont par exemple proposés. « Pour favoriser la campagne de vaccination liée à la Covid 19, nous avons également pris contact avec toutes les personnes de plus de 75 ans afin de les accompagner dans la prise de rendez-vous et le transport vers les deux centres de vaccination d'Aurillac », souligne Jacqueline Gasnault, Adjointe en charge de ce projet.

Au-delà des missions de terrain, la Commune mène aussi des projets structurants. La « Résidence de l'Orée du Bois » dédiée aux aînés voit tous ses logements occupés (les derniers seront livrés au printemps 2021). La « Maison du bien vivre » qui sera consacrée à la mise en place d'ateliers et d'animations intergénérationnels devrait, elle, être terminée en juin.



Sansac-de-Marmiesse

Les projets présentés au Préfet

Au mois de janvier, Serge Castel, Préfet du Cantal, est venu à la rencontre des élus à la Mairie de Sansac. Après une présentation générale de la commune via un diaporama, le Maire Michel Baissac a pu détailler les

nombreux atouts du territoire, en particulier « ses commerces, ses zones d'activités et son école, sans oublier l'importance du tissu associatif qui contribue au bien vivre ensemble sur notre commune ». Les élus ont également présenté les nombreux projets en cours ou à venir, pour lesquels le soutien de l'Etat a été ou sera sollicité.

En 2021 et 2022, un certain nombre de travaux de modernisation et de mise aux normes sont programmés à l'école, qui accueille quotidiennement 114 élèves : construction du préau, rénovation énergétique de l'école maternelle et sécurisation de la cour de l'école primaire. En parallèle, des travaux d'extension de l'aire de jeux sont envisagés.

Le déploiement de la fibre et le nouveau tracé de la RN 122 pour le contournement de Sansac ont également été au cœur des discussions. Et rendez-vous a déjà été pris pour une prochaine visite des installations municipales.



© Mairie de Sansac-de-Marmiesse

Naucelles

Petite enfance, mode de garde au choix !

Avec plus de 2 000 habitants et pas moins de 172 enfants inscrits à l'école, la Commune de Naucelles est pleine de vie et d'avenir ! « Une jeunesse qui requiert d'offrir plusieurs modes de garde pour ces bambins », souligne Morgane Roche, Conseillère déléguée à la Petite Enfance. Depuis près de 30 ans, la crèche municipale « Les Pitious » accueille les enfants de 3 mois à 6 ans. Ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15, elle propose différents accueils : régulier, occasionnel ou d'urgence.

Autre structure : la Maison d'Assistantes Maternelles « Les mini Môm d'Aurielle », située route de Cantagrel, est née voilà 2 ans via le duo de nounous Cyrielle Allary et Aurélie Vidalinc. « Aujourd'hui, nous sommes trois ! Nous proposons, dans un lieu complètement dédié à la petite enfance, un mode de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et collectif puisque nous n'accueillons pas plus de 12 enfants en simultané. » Avec les « mini Môm », les enfants de 10 semaines à 6 ans font le plein d'activités ! Petit aperçu sur leur page Facebook.

Pour toute question, le Relais petite enfance géré par le Centre Social de la Vallée de l'Authre est à la disposition d'une part des familles à la recherche d'un mode d'accueil, d'autre part des assistantes maternelles des 7 communes du territoire. Des permanences administratives et des animations pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents y sont régulièrement proposées : www.csiva.fr.

Enfin, retrouvez toutes les coordonnées des assistantes maternelles agréées présentes sur la commune en ligne sur le site internet de Naucelles : www.naucelles.fr



© Freepix

Aurillac

Saint-Géraud : les travaux sont lancés !



© Antoine Dufour Architectes

de détente et de convivialité facilement accessible », relève Alain Coudon, Adjoint chargé de la qualité de vie, de l'aménagement urbain et des travaux. La rue du Monastère, la place Saint-Géraud et le Square des Justes vont aussi être rénovés pour améliorer le cadre de vie. Sans oublier l'abbatiale elle-même qui fera l'objet d'importants travaux de restauration.

Le chantier d'une durée de deux ans, divisé en 3 phases de travaux, a concrètement démarré en ce début d'année 2021, avec une première phase portant sur l'aménagement du square et du chevet de l'abbatiale. Les travaux prévoient la mise en place d'un nouveau revêtement - la pierre de Bouzentès (!) qui n'est autre que notre pierre volcanique cantalienne - ainsi que des aménagements pour rendre ces voiries accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La seconde phase verra la réfection de la rue du Monastère avant d'entamer la mise en abîme du site, des fouilles et vestiges archéologiques. L'ambition est, d'ici 2023, de créer un espace agréable, ouvert et continu où Saint-Géraud est appelé à retrouver une place centrale dans le tourisme patrimonial de la ville, comme il l'était il y a plus de 1 000 ans.

En 2013, un projet de construction immobilier jouxtant l'abbatiale Saint-Géraud a occasionné la mise au jour de vestiges insoupçonnés et d'un intérêt exceptionnel pour les scientifiques. Cette découverte majeure pour la connaissance de l'histoire de la cité géraldienne a conduit à l'abandon définitif du projet initial pour se lancer dans une restructuration ambitieuse du quartier.

« L'objectif : réaliser un espace public ouvert aux abords de l'abbatiale qui permettra à la fois de mettre en valeur les vestiges tout en offrant aux Aurillacois un lieu

« La Ville d'Aurillac vient également d'ouvrir, au 25 rue du Monastère, un espace de concertation citoyenne où chacun pourra participer à des ateliers pour imaginer les animations de ce futur espace public », précise Vanessa Bonnefoy, Adjointe chargée des nouvelles citoyennetés, de la jeunesse et du numérique. Des vidéos sont diffusées régulièrement sur le site internet et la page Facebook de la Mairie d'Aurillac.

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA a réalisés dans vos communes.

Arpajon-sur-Cère

- ✓ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, rues du Puy de Vours et Louis Dauzier

Aurillac

- ✓ Réhabilitation des réseaux d'eau potable (tranche 2), Cité Canteloube
- ✓ Mise en conformité des branchements d'eau potable et eaux usées, rue du Bar

Lacapelle-Viescamp

- ✓ Réhabilitation et déplacement d'un réseau d'eau potable, Calvanhac

Naucelles

- ✓ Maillage des réseaux d'eau potable entre le réservoir de Massigoux et le Claux

✓ Terminé

MARCHÉS



Arpajon-sur-Cère

Les dimanches matins, retrouvez une vingtaine d'exposants avec leurs plats cuisinés, produits du terroir, produits de la ferme, vins de l'Hérault, huiles d'olive, fruits et légumes, fromages, produits laitiers, œufs, charcuterie, miel et produits de la ruche...

Dimanche, 8 h à 12 h

Place de la République

www.arpajonsurcere.com

Un salon de l'artisanat et des métiers de bouche aura lieu le dimanche 28 mars, de 9 h à 19 h ; terrain stabilisé de la Vidalie, Arpajon-sur-Cère (sous réserve des conditions sanitaires).

Crandelles

« Rencontres et partage au village » avec une vingtaine de producteurs et d'artisans locaux : fromages, produits laitiers, viandes, charcuterie, volailles, œufs, fruits et légumes, pains, viennoiseries, confitures, sirops, miel, plantes aromatiques, hydromel, couteaux, vannerie, accessoires...

1^{er} dimanche du mois, 9 h à 13 h

Lac des Genévrières

www.crandelles.fr

et www.les5c.org

facebook.com/les5c

Naucelles

Sous la halle, le marché propose : fruits et légumes, fromages, charcuterie, produits de terroir, poissons et crustacés, traiteur asiatique, bourriols, confitures et biscuits.

Vendredi, 16 h à 19 h

Place de la Halle

www.naucelles.fr

Saint-Paul-des-Landes

Primeurs, plantes et fleurs, produits asiatiques, poissonnier, fromagers, artisans... : retrouvez une dizaine de commerçants !

Dimanche, 8 h à 12h30

A côté de la salle des fêtes

www.saint-paul-des-landes.fr

Velzic

Le marché réunit une vingtaine de producteurs avec leurs fruits et légumes, viandes, charcuterie, traiteur, escargots, fromages d'Auvergne, de chèvre et de brebis, produits laitiers, confitures, miel et produits de la ruche, boissons (hydromel, bières, sirops), pains, brioches, plantes aromatiques et artisanat.

3^e dimanche du mois, 9 h à 13 h

Salle polyvalente

www.velzic.fr

Aurillac

Avec une centaine d'exposants, le marché couvert d'Aurillac propose tous les ingrédients pour de délicieux repas : viandes, charcuterie, volailles, poissons, plats préparés, produits de la ferme, fromages, pains et pâtisseries, fruits et légumes, plants et plantes et autres étals non alimentaires.

Mercredi et samedi, 6h30 à 12h30

Marché couvert et place de l'Hôtel de Ville (possibilités de livraisons à domicile et de retraits en drive le samedi de 9h30 à 11 h, sur commande jusqu'au vendredi midi).

Jeudi, 8 h à 12 h

Marché de Marmiers

Vendredi, 8 h à 12 h

Marché de la Maison Neuve

www.aurillac.fr

Jussac

Une dizaine de producteurs proposent charcuterie, traiteur, poulets rôtis, vins de l'Hérault, fruits et légumes, fromages, plants de légumes.

Dimanche, 8 h à 12 h

Derrière l'église

www.jussac.fr

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC

04 71 46 86 30

Accueil du public de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC

Eau et assainissement : 04 71 46 48 50

Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50

Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC

04 71 46 86 38

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC

04 71 46 86 31

** conditions d'accueil particulières en raison du contexte sanitaire, uniquement sur rendez-vous auprès des services, port du masque obligatoire*

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES

04 71 43 05 76

Ouverte du lundi au samedi, de 8 h à 18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC

04 71 64 51 08

Ouverte du lundi au samedi, de 8 h à 18 h

AGGLOmag

Directeur de la publication : Pierre MATHONIER

Vice-Présidente en charge de la Communication : Nathalie GARDES

Rédacteur en Chef : Christine LOUIS

Rédaction : Claire LAÏNSCAK, Lou CASSAN PEUCHLESTRADE

Conception et photogravure : Ludovic LAPORTE

Photos : L. CASSAN PEUCHLESTRADE, C. LAÏNSCAK, L. LAPORTE, C. LOUIS

Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr

Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 30 500 ex.

Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

STABUS

04 71 48 53 00

Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC

Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC

stabus.fr

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC

04 71 46 86 36

mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC

04 71 48 26 80

centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC

04 71 48 46 58

iaurillac.com

POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque

04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC

04 71 48 88 06

cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :

04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC

04 71 63 88 10

seba15.fr / seba15@seba15.fr

Rejoignez-nous sur



www.facebook.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Pierre MATHONIER

Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Christian POULHES

Administration générale, finances et contractualisation financière

Magali MAUREL

Développement touristique et Médiathèque communautaire

Stéphane FRECHOU

Environnement et développement durable

Bernadette GINEZ

Ressources humaines

Jean-Luc LENTIER

Développement communal

Isabelle LANTUEJOL

Zones d'activités économiques et plateforme aéroportuaire

Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau et gens du voyage

Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

Nathalie GARDES

Communication et NTIC

Alain COUDON

Urbanisme et PLU

Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs

NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles

Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse

Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien

Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse

Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon

Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr

Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !

CHIVA IMMOBILIER

INTÈGRE

LE RÉSEAU NATIONAL LAFORET !



Ecrivez-nous : aurillac@laforet.com et retrouvez-nous au 22 cours Monthyon - 15000 Aurillac

Réf: 19856244



92 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Aurillac, proximité du centre ville et de ses commerces, appartement comprenant : Une entrée sur cage escalier indépendante donnant l'accès à l'appartement, vous disposerez d'entrée donnant sur cuisine ouverte sur salon salle à manger 29,14 m², une chambre 11,80 m², un bureau 8,75 m² (possibilité chambre d'enfant) salle d'eau, wc. Garage environ 25 m², cave Les points forts de ce bien : Charges faibles très bon état, accès centre ville à pied, grand garage pour plus de renseignements, contactez Christophe Calvet au 06 16 92 68 93 Agent commercial indépendant SIRET RSAC 393 632 781 00034 Carte professionnelle CPI 15589156040507 CCI Cantal

Réf: 19615960



92 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Village au coeur de la Vallée de la Doire, à 20 km d'Aurillac, maison de campagne en pierre typique du département Bâti sur 2 niveaux sur 1843 m² de jardin, le RDC avec accès direct sur la terrasse comprend la pièce de vie principale de 27 m² avec cantou équipé d'un poêle à bois et la cuisine. L'étage mansardé comprend 2 chambres, la salle de bain et une toilette séparée. 1 cave au sous-sol. 2 modes de chauffage : poêle à bois et radiateurs électriques Ensemble en parfait état, toiture en schiste révisée. Pour plus d'information contactez Christophe Calvet 06 16 92 68 93 Agent commercial indépendant SIRET RSAC 393 632 781 00034 Carte professionnelle CPI 15589156040507 CCI Cantal

Réf: 19916008



55 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

A proximité de St Cernin et implanté sur terrain de 580 m² Grange à rénover comprenant de plain pied un espace de 100 m² environ et d'une dépendance de 40 m² mitoyenne, possibilité de créer un étage de part la hauteur sous toiture du bâtiment.



REF: 19589169

129 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Arpajon sur Cère proche du bourg, f4 situé au 2em et dernier étage d'une petite copropriété de 111m2 loi carrez, belle pièce de vie de 34m2, cuisine indépendante avec une arrière cuisine, 2 grande chambres, une salle de bain avec douche, WC indépendant, buanderie. L'appartement dispose d'un grand garage de 34m2. Emplacement au calme et proche tous commerces et école A venir découvrir rapidement! Contactez Patricia PARRA au 06.74.08.29.80 ou par mail pparra@laforet.com Agent commercial indépendant SIRET RSAC 539374298 carte professionnelle CPI 1501 2018 000 028 694 CCI Cantal (non détention de fonds)



REF: 19901148

115 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

EXCLUSIVITE SUR LE QUARTIER ST JOSEPH beau T5 de 80.15m², situé au 3ème étage avec vue dégagée au calme. entrée avec cuisine équipée ouverte sur salon et salle à manger avec accès sur balcon. 3 chambres avec placards, WC indépendant, salle de bain avec un coin buanderie, cave. Vous apprécierez la luminosité et le calme de cet appartement ainsi que la proximité des commerces et écoles. Contactez Patricia PARRA au 06.74.08.29.80 ou par mail pparra@laforet.com Agent commercial indépendant SIRET RSAC 539374298 carte professionnelle CPI 1501 2018 000 028 694 CCI Cantal (non détention de fonds)



REF: 19815322

223 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Belle maison située à ARPAJON Sur CERE. Elle se compose d'un grand séjour de 38m², d'une cuisine attenante de 10m², de trois belles chambres, d'une salle de bain et d'un wc séparé. On retrouve deux chambres (dont une de 20m²), d'une salle de bain, d'une chaufferie (fioul avec cuve enterrée extérieure) et d'un grand garage. Cette belle maison est entourée d'un terrain de 1600m² plat et arboré. Pour plus de renseignements contactez MR MAURICE Pierre Agent Commercial RSAC 884330440 au 0750300239

"Passez par Laforêt et bénéficiez des services Location - Gestion"

contact au 06 71 01 07 01
Sandrine Cantournet

REF: 19739700



133 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

A 25min d'Aurillac, Marcoles cité médiévale, maison d'habitation des années 70 d'une surface de 128m² hab. De plain pied : salon salle à manger avec cheminée insert, cuisine indépendante équipée, 2 grandes chambres, salle bain, Wc, indépendant. A l'étage 3 grandes chambres + combles aménageables Sous sol complet, Le tout sur 1082m² de terrain. Contactez Patricia PARRA au 06.74.08.29.80 ou par mail pparra@laforet.com Agent commercial indépendant SIRET RSAC 539374298 carte professionnelle CPI 1501 2018 000 028 694 CCI Cantal (non détention de fonds)

Nous assurons la LOCATION et la GESTION de votre bien. Profitez de nos services et de notre plan de communication.

Sandrine CANTOURNET
Négociatrice Gestion Location



06.71.01.07.01

scantournet@laforet.com

22 Cours Monthyon 15000 AURILLAC

ESTIMATION OFFERTE
DE VOTRE BIEN
A LOUER - A GERER

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Téléphone: _____
Mail: _____

Agence Chiva Immobilier du Brézou, 22 Cours Monthyon 15000 Aurillac, Carte professionnelle offerte par la CCI du Cantal - CPI 1501 2018 000 028 694 - RCS - SIRET 534 393 632 781 00034 - APE 6812Z TVA Intracommunautaire: FR955349370
Dernière Succursale Groupe LAFORÊT, 28 av. de la Solfère 93115 Paris, carte 3 (1)0201, carte sans classement de zone

laforet.com la vie, la maison, laforêt.



Le bailleur a choisi le Mandat Favoriz Location pour louer son bien près de chez vous et bénéficie :

- D'une estimation de loyer pour optimiser son investissement,
- D'une mise en avant pour attirer plus de locataires,

De visites de qualité, de l'étude des dossiers, de la réalisation du bail et de l'état des lieux pour sécuriser sa location



laforet.com la vie, la maison, laforêt.

Consultez nos biens à vendre ou à louer :

<https://www.laforet.com/agence-immobiliere/aurillac>

Directeur d'agence laforêt chiva immobilier : Patrick Chiva

"Consultez-nous pour votre estimation (offerte) et la mise en vente de votre bien" au : 04 71 63 90 25